

11) Novembre 2020

Le club des Motards ouvre son local aux petits producteurs (07/11/2020)



Les motards francs-comtois rouvrent leur local pour accueillir les producteurs locaux à compter de ce samedi. Photo ER /Michael DESPREZ

Le club des Motards francs-comtois reprend son opération « Panier sur la moto » à compter de ce samedi à Morvillars. Comme lors du confinement du printemps, le club transforme son local de la zone industrielle de Morvillars-Bourogne afin d'accueillir les producteurs locaux et leur permettre de vendre leurs produits.

Déjà une quinzaine de producteurs

Mercredi, les membres du club présidé par Pascal Lemant ont mis la main à la pâte pour préparer le lieu et ainsi accueillir les producteurs. « Pour l'heure [mercredi : N.D.L.R.], une quinzaine de producteurs ont déjà répondu positivement », éclaire le président. « Le public y trouvera notamment du miel, de la confiture, du canard... » Le local sera ouvert les mercredis et samedis de 9 h à 18 h.

Un drive pour les petits commerces

Le club travaille aussi à mettre en place un système de « drive pour que les petits commerces puissent venir déposer les commandes des clients », précise encore Pascal Lemant.

Enfin, il sera possible de passer commande pour retirer des repas (mercredi pour samedi, samedi pour mercredi). Le club propose ce service avec le restaurant de la JonXion, le Cook'O'Vin.

Ouvert les mercredis et samedis de 9 h à 18 h, rue des Entrepreneurs, ZI Morvillars-Bourogne.

Comme au printemps, le local des motards se transforme en marché de producteurs locaux (08/11/2020)

En avril, les Motards francs-comtois avaient mis leur local à disposition des producteurs locaux pour que ces derniers puissent continuer à vendre leurs produits directement au consommateur. Avec le retour du confinement, « Le panier à moto » est relancé.



De la viande au fromage, en passant par les œufs et les biscuits, le local des motards se transforme en marché complet



Pascal Lemant, président du club des motards.

« La semaine dernière, j'ai reçu un coup de fil du préfet pour savoir si on pouvait recommencer », raconte Pascal Lemant. Le président des Motards francs-comtois n'a pas hésité une seconde. Et le voilà, lui et ses acolytes, de retour dans le local de la zone industrielle de Bourogne-Morvillars, samedi matin. « On a gagné du temps, on avait déjà une chambre froide », sourit Pascal Lemant, heureux de relancer un concept « qui rend service aux producteurs locaux ».

Le concept est le même qu'au printemps : une quinzaine de producteurs viennent déposer leurs produits dans le local des motards et ces derniers s'occupent de les vendre aux consommateurs.

« Sans aucune commission », précise Pascal Lemant. Les producteurs du premier confinement sont presque tous revenus et la ferme de spiruline de Grand-Charmont complète la liste.

50 000 € au printemps

À l'intérieur, le consommateur peut faire son marché. De la viande de Frahier, du poisson de Faucogney, des œufs de Vauthiermont, du fromage de Grandvillars, du miel de Fesches-le-Châtel, de la confiture de Delle... Et même du savon de Chèvremont avant de passer à table ! « On revient avec grand plaisir », confie Marie-Christine Altenbach, de la ferme du même nom à Suarce. « On a beaucoup apprécié la démarche. Se retrouver à plusieurs producteurs crée une émulation », explique-t-elle en présentant rillettes et terrines.

Présente samedi pour l'ouverture, la maire de Morvillars, Françoise Ravey, a salué « une belle initiative ». Au printemps, « la bande de copains », comme elle l'appelle, avait permis aux producteurs locaux de récolter 50 000 €. Vital dans cette période si compliquée pour les petits commerces.

Y aller : « Le panier à moto », ZI Bourogne-Morvillars. Ouvert les mercredis et samedis de 9 h à 18 h, y compris les jours fériés.





Avis de décès : monsieur Claude DAIRE (08//11/2020)

MORVILLARS

Ses enfants, Thierry et Frédéric,
leurs épouses, Christina et Emmanuelle ;
Et ses petits enfants,
Mailys, Alizée, Pierre-Louis et Charli,

ont le regret de vous faire part du décès de

Monsieur Claude Daire

Retraité

survenu le 30 octobre 2020.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Crucheray (41), le 2 novembre 2020.
Sa famille organisera une messe commémorative, courant 2021, dans la paroisse de Morvillars.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Avis de décès paru dans L'Est Républicain le 08/11/2020 | réf 981554300_LER_1 | publication web le 08/11/2020. Vous pouvez acheter et lire [L'Est Républicain du 08/11/2020](#)

Le collège ferme sa cantine après un cas positif au coronavirus (11/11/2020)

Par [Nicolas Wilhelm](#), [France Bleu Belfort-Montbéliard](#)

A Morvillars, le collège Lucie Aubrac est contraint de fermer provisoirement sa cantine scolaire. Une agent de service positive au coronavirus et huit cas contacts parmi le personnel sont à l'isolement. Pas de risque pour les collégiens, assure l'établissement. Les cours se poursuivent ce jeudi.



Les élèves demi-pensionnaires du collège de Morvillars devront apporter leur propre repas à la pause déjeuner au moins jusqu'à la fin de semaine

Le collège Lucie Aubrac de Morvillars, dans le sud du Territoire de Belfort, ne propose plus de repas à la cantine jusqu'à nouvel ordre. Une agent de service (remplaçante) est positive au coronavirus. Elle est à l'isolement depuis lundi. Âgée d'une cinquantaine d'années, elle avait prévenu sa hiérarchie la veille après avoir pris connaissance des résultats. Son fils et sa belle-fille positifs au Covid lui avait conseillé de se faire tester.

Cas contact, le principal du collège à l'isolement

L'agent qui assurait un remplacement dans le collège au retour des vacances de la Toussaint doit donc rester chez elle tout comme huit autres membres du personnel qui ont été en contact avec elle. Il s'agit du CPE (Conseiller Principal d'Education), du principal du collège et de six autres agents de service de la restauration scolaire. Ces derniers avaient déjeuné avec leur nouvelle collègue et les deux membres de l'encadrement pris un café avec elle à la cantine. Ces pauses sont les seuls moments de la journée où le masque peut être retiré. Ces huit personnes, cas contacts, doivent se faire tester ce jeudi et vendredi.

Repas "tiré du sac"

Faute de personnel suffisant, il n'y a donc plus assez de bras pour confectionner et servir les repas à la cantine du collège. Le service de restauration scolaire ne peut donc plus fonctionner au minimum jusqu'à la fin de la semaine. Les élèves demi-pensionnaires doivent prévoir un repas « tiré du sac ». Ils pourront manger au chaud dans le réfectoire qui restera ouvert. Mais il n'y aura pas plus de quarante élèves accueillis en même temps pour respecter la distanciation. Deux agents du Conseil Départemental viendront épauler les surveillants du collège dans la gestion des flux. On ne sait pas encore si la cantine pourra à nouveau ouvrir la semaine prochaine. Le Conseil Départemental du Territoire de Belfort et la Direction académique doivent prendre rapidement une décision.

Aucun risque pour les élèves, assure le collège

Les élèves n'ont jamais été en contact sans masque avec l'agent infectée, assure le collège. « *Il n'y a aucun risque pour les enfants. Les seules fois où les élèves ont vu passer l'agent, chacun avait son masque* », indique le principal du collège Djékojéjim Abderamane-Dillah. Après un flottement en début de semaine, les cours reprennent normalement ce jeudi à 8h.

Le collège Lucie Aubrac de Morvillars compte cette année 371 élèves.

Les Motards francs-comtois mettent leur local à disposition des producteurs (11/11/2020)

Par [Mado Oblin](#), [France Bleu Belfort-Montbéliard](#)

L'opération "Le panier sur la moto", avait bien fonctionné pendant le premier confinement, les Motards francs-comtois ont donc logiquement de nouveau proposé aux producteurs de vendre leurs produits dans leur local de Morvillars dans le Territoire de Belfort.



Le but de l'opération : soutenir l'économie locale © Radio France - Mado Oblin

Les mercredis et samedis, le local de l'association des Motards francs-comtois se transforme en point de vente en direct. Maraîchers, bouchers, fromagers, apiculteurs, en tout près d'**une vingtaine de producteurs nord francs-comtois y proposent leurs produits** depuis samedi 7 novembre.

La préfecture du territoire de Belfort a de nouveau autorisé cette opération "**Le panier sur la moto**". Déjà en mars et en avril, elle avait eut du succès selon Pascal Lemant, le président de l'association. Il a eu l'idée de proposer ce point de vente pour soutenir les agriculteurs locaux : "*C'est important que les gens puissent redécouvrir nos producteurs*".

Il précise "*qu'il n'y a pas d'intermédiaires et que les prix affichés sont ceux des agriculteurs. Notre rôle c'est simplement de mettre à disposition le local. Si les producteurs ne peuvent pas être là pendant la journée, on gère la caisse*".



L'opération est prévue pour toute la durée du confinement © Radio France - Mado Oblin

"Les consommateurs hésitent à se rendre chez les producteurs"

Pour lui, c'était important d'aider les petits producteurs pendant ces périodes, car il l'explique, "*pendant le confinement, les clients hésitent à aller chez les producteurs*".

Tous ceux qui ont participé en mars et en avril sont revenus, **une productrice de spiruline s'est greffée à l'opération** : "*c'est la nouveauté*", sourit le motard.

Le local des Motards francs-comtois se situe rue des entrepreneurs, sur la Zone industrielle du Port Morvillars Bourogne, derrière le site de GE. Il suffit de suivre les panneaux qui indiquent "Le panier sur la moto".

Ouverture les mercredis et samedis de 9h à 18h.

La cantine du collège Lucie-Aubrac fermée jusqu'à nouvel ordre (13/11/2020)

Au collège Lucie-Aubrac de Morvillars, la cantine est fermée depuis mardi après le test positif d'une agent de service. Les six autres agents de la restauration scolaire ont été placés à l'isolement, ainsi que deux membres de la direction de l'établissement. Les élèves ont été invités à prévoir un repas tiré du sac.



Le principal du collège espère que la cantine pourra rouvrir la semaine prochaine. Photo d'illustration

La cantine du collège de Morvillars est à l'arrêt depuis mardi. Et ce, au moins jusqu'à la fin de semaine. Sa fermeture a été décidée après qu'une agent de service a été testée positive à la Covid-19.

Un remplacement

Cette agent assurait un remplacement depuis la rentrée des vacances de la Toussaint. « Elle est venue travailler trois-quatre jours au collège », explique Djékojijm Abderamane-Dillah, le principal du collège. « Elle s'était fait dépister après que son fils et sa belle-fille, qu'elle avait vus quelques jours plus tôt, ont eux-mêmes été testés positifs. »

***« Il n'y a aucun risque pour les élèves »
Djékojijm Abderamane-Dillah, principal du collège***

À Lucie-Aubrac, huit personnes, considérées comme cas contacts, ont été placées à l'isolement. Il s'agit de six agents de restauration scolaire, avec qui elle avait déjeuné. Mais aussi du principal et du CPE de l'établissement qui avaient pris un café avec cette agent à la cantine. Tous ont été invités à se faire tester d'ici à vendredi.

« Mais il n'y a aucun risque pour les élèves, tient à rassurer le chef d'établissement. Les seules fois où ils ont pu croiser cette dame, tout le monde avait son masque. »

Réfectoire ouvert

N'ayant plus assez de personnel pour préparer le repas, le collège a prévenu les parents des élèves demi-pensionnaires de prévoir un repas tiré du sac. Ils pourront quand même manger au chaud dans le réfectoire qui reste ouvert dans le respect des règles de distanciation. Des discussions doivent avoir lieu avec le Département pour envisager une éventuelle réouverture de la cantine la semaine prochaine.

Un poste de télévision dans la nature (13/11/2020)



La mairie a déposé plainte.

Le 10 novembre, Françoise Ravey, maire, a trouvé un téléviseur derrière des arbustes à la hauteur du rond-point entre Morvillars et Froidefontaine. « C'est un manque total de civisme et de respect de la nature et des gens. La municipalité portera plainte », explique-t-elle. Le contrevenant risque une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros.

Deux judokas à l'honneur au Judo Kwai Morvillars (14/11/2020)



Deux jeunes du Judo Kwai à l'honneur

Le Judo Kwai de Morvillars est à l'honneur avec deux de ses licenciés. Alexia Dysli (17 ans), qui fait ses études au pôle espoir judo de Besançon depuis 2018, a obtenu en février dernier une 3e place aux championnats de Bourgogne/Franche-Comté à Longvic.

Gaspard Didiot (14 ans), ceinture marron, a quant à lui remporté juste avant le reconfinement le titre de champion de Bourgogne/Franche-Comté minime à Besançon.

Avec ces performances, les deux judokas étaient qualifiés pour le championnat de France à Villebon-sur-Yvette, compétition prévue le week-end dernier et qui a finalement été annulée.

Les cantines des collèges Lucie-Aubrac et Mozart rouvriront lundi (14/11/2020)



Les agents absents seront remplacés pour permettre aux enfants de manger à la cantine.

Les demi-pensionnaires des collèges de Morvillars et Danjoutin pourront à nouveau manger à la cantine à partir de ce lundi 16 novembre.

Lors d'une réunion ce vendredi, une solution a été trouvée pour remplacer les agents absents. « Nous ne voulions pas pénaliser les enfants et les familles plus longtemps », indique le Département.

Pour rappel, la cantine de Morvillars était fermée depuis mardi. Une agente a été testée positive au Covid-19 et six de ses collègues ont été placés à l'isolement. Ils devaient d'ailleurs se faire tester ce vendredi.

A Danjoutin, la fermeture n'était pas directement liée au virus, mais deux agents essentiels à la préparation des repas ont été placés en arrêt maladie.

Dans les deux établissements, les élèves avaient été invités à amener un repas tiré du sac pour cette fin de semaine.

Les tombes de la Nécropole fleuries par Le Souvenir Français (16/11/2020)



Les tombes de la Nécropole fleuries par Le Souvenir Français

Les tombes de la nécropole fleuries par Le Souvenir français

En raison du Covid-19, la cérémonie du 11-Novembre s'est déroulée à la nécropole en présence de dix élus de la commune et de Mathieu Gatineau secrétaire général de la préfecture. En plus de la traditionnelle gerbe de la commune, le Souvenir français de Bourogne-Morvillars, à l'initiative de son vice-président Emile Buisson, avait fleuri les 160 tombes des soldats enterrés à la nécropole d'un magnifique pot de chrysanthèmes.

Les travaux sur la RD 23 sont terminés (18/11/2020)



À l'entrée de Morvillars, coté Méziré, les travaux sur la RD 23 viennent d'être terminés. Il s'agissait de réaliser des aménagements de voirie et de voie douce passage du Souvenir Français et d'optimiser et sécuriser la circulation (piétons et véhicules) ainsi que les stationnements générés par le cimetière intercommunal et la nécropole internationale.

Des services restent accessibles aux habitants (20/11/2020)



Le café du Cheval Blanc. Archives ER

La municipalité, avec l'aide des commerces, des services et des associations, a travaillé à maintenir ouvert plusieurs services dans la commune.

En premier lieu, le CCAS peut venir en aide aux personnes isolées, malades, porteuses d'un handicap, à mobilité réduite ou ayant des difficultés passagères pour subvenir à leurs besoins alimentaires. Contacts au 03 84 27 80 36 ou auprès du président du CCAS, Régis Ostertag, au 06 81 04 25 22.

La médiathèque assure une permanence le mercredi de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h. Prendre rendez-vous avec Annie Ostertag au 06 88 90 15 32 pour réserver un créneau horaire. Une seule personne avec port du masque obligatoire sera autorisée à pénétrer dans les locaux.

Du côté des commerces, le café du Cheval Blanc propose vendredi, samedi et dimanche de 18 h à 21 h des plats et des boissons à emporter. Infos et contact au 07 88 42 98 58 ou sur la page Facebook « Café du Cheval Blanc ». Quant à la pharmacie du docteur Stéphanie Thomas, elle est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, et samedi de 9 h à 12 h. Y sont pratiquées les tests sérologiques et la vaccination antigrippale.

Françoise Ravey, la maire symbolise ces actions par cette phrase : « On ne peut pas se donner la main, mais on peut toujours se serrer les coudes. Ensemble, soutenons nos commerçants du village ! »

Libération commémorée (24/11/2020)



Le nouvel emplacement de la stèle du Souvenir français.

Il est dommage qu'en ce 21 novembre, jour de la commémoration de la Libération de Morvillars/Méziré, le public n'ait pu venir assister à la cérémonie suite aux restrictions nationales. En effet, il aurait pu admirer l'écran qui met désormais en valeur la stèle, consécutivement aux travaux de sécurité réalisés par la municipalité du passage du Souvenir-Français.

Seule une délégation d'élus de Morvillars, ainsi qu'Émile Buisson, vice-président du Souvenir français de Bourogne-Morvillars, étaient présents.

Dans son discours, Françoise Ravey, maire de Morvillars, a relaté la chronologie de cette Libération et associé à cet hommage ainsi qu'à la minute de silence Daniel Cordier, avant-dernier compagnon de la Libération, bras droit de Jean Moulin. Un héros de la Résistance qui vient de disparaître à l'âge de 100 ans et dont elle a cité les paroles : « Il faut donner sa vie à ce que l'on croit. À la liberté. Aujourd'hui, je vis dans une France libre. C'est inaliénable. »

Père Noël place du marché (26/11/2020)



Le Père Noël et sa boîte aux lettres.

La municipalité, en raison du confinement, a eu le regret d'annuler les animations et temps de convivialité initialement prévus : loto, thé dansant à l'occasion de la remise des colis aux aînés, spectacle de Noël des enfants de la commune et marché de Noël.

Pour contrebalancer la morosité ambiante, la municipalité a décidé de faire découvrir la commune sous un angle différent en apportant un peu de la magie de Noël, dont tout le monde a besoin, en illuminant et décorant plusieurs endroits du village.

Un père Noël a été installé devant la place du marché avec sa boîte aux lettres où l'on pourra déposer sa lettre sans oublier de noter son adresse

Concessions sans titre : la régularisation prolongée (29/11/2020)



Il y a encore beaucoup de concessions sans titre non reconnues.

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, Michel Graehling, de la commission « travaux urbanisme habitat logement » était le rapporteur de deux délibérations. La première sur la procédure de régularisation des concessions de cimetière sans titre. La procédure lancée mi-mai 2019 portant sur 220 sépultures a connu un grand intérêt de la part des familles : plus de cent sont venues en mairie ou ont contacté les services municipaux.

Quarante-six sépultures ont été régularisées à ce jour et onze familles ont indiqué l'abandon de l'emplacement. Mais vu la période actuelle liée à la crise sanitaire du Covid-19, il n'est pas facile pour les familles d'engager les démarches administratives souhaitées. Michel Graehling a proposé à l'assemblée d'accorder un nouveau délai supplémentaire aux familles pour qu'elles puissent régulariser leur situation. Le conseil municipal, après avoir délibéré, a décidé à l'unanimité de proroger la régularisation des sépultures sans titre d'une année supplémentaire jusqu'au 31 décembre 2021.

La deuxième délibération portait sur l'état d'assiette des coupes pour 2021/2022 et de l'affouage. Après avoir délibéré, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'état d'assiette des coupes pour l'hiver 2021/2022 dans les parcelles : 22a2 – 24a2 et 31r de la forêt intercommunale. Le conseil, à l'unanimité, a approuvé le règlement de l'affouage et fixé le tarif du stère cubé à 11 €. La gestion administrative et comptable des opérations d'affouage sera effectuée par la commune, qui reversera à la commune de Méziré la moitié des produits perçus au titre des recettes d'affouage 2021/2022.

Lors de cette séance de conseil municipal, les élus, à la majorité (quinze voix pour) ont adopté la motion de soutien aux salaires de Général Electric.

L'accès au lotissement « La Porte du Sud » baptisé la rue des Champs (30/11/2020)



La rue des Champs permet l'accès au lotissement « La Porte du Sud ».

Lors de la dernière réunion de conseil municipal, Françoise Ravey, maire, a informé les élus qu'il était nécessaire de procéder à la nomination de la rue constituant le lotissement « La Porte du Sud » du lieu-dit « Champs en Foulure ».

Il a été proposé au conseil de voter soit pour la rue des Champs soit pour la rue des Coquelicots.

La dénomination rue des Champs a été adoptée par onze voix contre quatre pour la rue des Coquelicots pour la rue d'accès au lotissement à partir de la rue De-Lattre-de-Tassigny.

Françoise Ravey a précisé que les numéros des immeubles seraient attribués par un arrêté municipal.